

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL EN VISIOCONFÉRENCE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2022

AVIS est donné par le soussigné, greffier adjoint par intérim de la Ville de Sainte-Catherine, que la séance extraordinaire du conseil municipal du 23 mars 2022 à 18 h 45 se tiendra en visioconférence.

Les citoyens qui souhaitent poser des questions pourront les adresser par courriel à l'adresse greffe@vdsc.ca. Un suivi des questions sera assuré.

Donné à Ville de Sainte-Catherine, ce 17 mars 2022.

serge courchesne

Serge Courchesne, greffier adjoint par intérim